La Bouëxière CONTACT

BULLETIN
COMMUNAL
D'INFORMATION

N° 83 - FÉVRIER 2009

Étang de Chevré
Remise en eau

Vie économique
Commerce
et artisanat
à l'honneur

Bibliothèque
Exposition
et ateliers en mars

LA CAMPAGNE BUISSONNIÈRE

Villes et Villages Fleuris

La Bouëxière CONTACT

Bulletin Communal d'Information n° 83

Gérant :
Stéphane PIQUET

Dépôt légal :
FÉVRIER 2009

Rédaction, composition, mise en page :
COMMISSION INFORMATION
REPRODUCTION INTERDITE
Imprimerie :
GPO Thorigné-Fouillard
02 99 62 49 40

Date de dépôt des prochains articles :

le vendredi 3 avril 2009, à 12 h, dernier délai.

Tout article transmis après cette date ne sera pas publié.

Vous pouvez transmettre vos textes soit manuscrits, soit par Internet : bruno.camy@mairie-labouexiere.fr

Vous pouvez agrémenter vos textes de photos ou illustrations, à condition de nous transmettre les photos originales et des documents très nets pour les illustrations.

Sommaire

Vie municipale

- L'essentiel des délibérations des conseils municipaux 3-6
- Personnel
  - Nouvelle organisation à la mairie
  - Organigramme du personnel administratif 7
  - A l'accueil de la mairie : entretien 8
- Economie
  - Commerces centre bourg : un dossier complexe
  - Artisanat : des actions concrètes 9
- Urbanisme
  - Maisonneuve : c'est pour bientôt ! 10
  - Simplification des adresses à La Bouëxière 11
- Environnement
  - Etang de Chevré : remise en eau
  - Des poiriers dans la coulée verte 12
- Jeunesse
  - A la halte : on mange comme des grands !
  - Service minimum à La Bouëxière
  - Noël au CLSH 13
- Culture
  - Bibliothèque : animations et expositions 14
  - Soirée rock et cabaret-théâtre 15
- Evénements 16-17

Expression 18

Intercommunalité 19

Vie des écoles

- École Charles Tillon 25

Vie des associations 26-28

Edito

La Bouëxière face à la crise : des solutions pour tous

Contact : En cette nouvelle année que souhaitez-vous aux Bouëxiéraises et Bouëxiérais ?

Stéphane Piquet : Le début de l'année 2009 est dominé par une crise financière et économique qui, à l'image de la tempête qui s'est abattue sur le sud-ouest de la France, touche chacun d'entre nous. Dans ce contexte difficile, je souhaite que cette nouvelle année voit se réaliser tous les souhaits de tous les Bouëxiérais, qu'elle apporte à ceux qui sont dans les difficultés physiques, économiques ou tout simplement de mal être, les raisons d'espérer et les solutions pour aller mieux.

Au niveau local, quelles sont justement les solutions qui peuvent être apportées pour les particuliers ?

L'aide aux personnes constituait déjà l'une des priorités de notre programme. Aujourd'hui, elle est plus que jamais au coeur de nos préoccupations. Le CCAS (Centre communal d'actions sociales) peut apporter l'aide nécessaire auprès des foyers fragiles ; le CIAS (Centre intercommunal d'actions sociales) propose un service d'aide aux personnes âgées et handicapées.

Quelles sont les actions menées par l'équipe municipale pour venir en aide aux entreprises qui, elles aussi, sont touchées de plein fouet ?

La municipalité n'a pas attendu les conséquences de la crise bancaire pour agir. Dès le mois de novembre, notre équipe a pris contact avec l'équipe ressources du Pays de Rennes pour mener une réflexion sur le développement économique de notre commune. Une autre rencontre a eu lieu en décembre. Par ailleurs, l'achat de terrains pour la réalisation d'une nouvelle zone artisanale a été finalisé et une réflexion pour l'acquisition d'un bâtiment destiné à des ateliers relais est en cours. Ces ateliers relais permettront à de jeunes entreprises de démarrer leur activité.

Quel est l'impact de cette crise sur les finances de la commune?

Les collectivités sont également touchées. Pourquoi ? L'Etat se désengage fortement : l'annonce spectaculaire de la suppression de la taxe professionnelle est un coup très dur pour toutes les communes. Depuis quelques années, le transfert des compétences et des services sur les communes (service minimum en cas de grève dans l'enseignement, modification du temps scolaire, baisse des subventions…) a un coût. Entre 2005 et 2009, la diminution des dotations de l'Etat est de l'ordre de 45 000 € pour notre commune. A cela s'ajoute, au niveau local, le coût de l'extension de la mairie : ce coût, en l'état actuel, met à mal d'une façon profonde et pour de nombreuses années les finances communales. Enfin, des affaires "anciennes" comme le paiement de la voie principale du lotissement de Bellevue entraînent aujourd'hui des dépenses supplémentaires de l'ordre de 70 000 €.

Une page est consacrée à la ZAC Maisonneuve dans ce Contact. Pouvez-nous en dire un mot ?

Ce lotissement va enfin sortir de terre… quatre années après le lancement du projet. Notre volonté a été claire dès avril 2008 : baisser le prix de vente des terrains de plus de 20% ; dans le contexte immobilier actuel, ce choix politique s'avère nécessaire pour qu'un maximum de familles puisse accéder à un logement. Par ailleurs, toujours dans le but de développer l'accès à la propriété, 90% des terrains pourront être financés par un prêt à taux zéro. Les critères d'attribution prévoient également de privilégier les primo-accédants bouëxiérais. Je vous laisse les découvrir dans les pages qui suivent.

Et qu'en est-il de la dénomination et de la numérotation des rues passées en conseil municipal ?

Il s'agit d'un autre chantier de la municipalité, et non pas des moindres. La Bouëxière, dans cette action, est commune pilote en Ille et Vilaine. Un groupe de travail composé d'élus, de sapeurs pompiers et du directeur de la Poste de Liffré s'est penché sur la simplification des adresses. Numérotation des lieux-dits, nouveaux noms de lieux-dits et de rues vont permettre aux secours et aux différents services de distribution de gagner en sécurité et en efficacité. De nombreux habitants le demandaient depuis plusieurs années. Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont reçu les élus pour la mise en place de ce projet.

Pour finir, il reste un chantier de taille, celui du budget ?

Nous travaillons en ce moment sur l'orientation budgétaire. Les arbitrages sont en train d'être validés. Le prochain bulletin sera consacré à ce sujet et une réunion publique aura lieu le 26 mars à 20 h 30 à la salle polyvalente André Blot pour une présentation plus approfondie.

Stéphane Piquet

Vie municipale

L'essentiel des délibérations des conseils municipaux du 18 novembre, 16 décembre 2008 et du 27 et 31 janvier 2009

Equipe municipale

Suite aux démissions de M. Aubert Lucas de Couville et de Mme Catherine Chiloux, M. Guy Sauton, membre du groupe de l'opposition conduit par M. Alain Cazenave, a intégré l'équipe municipale. Il siège désormais dans les commissions suivantes : Finances, Appel d'offres, Communication, Urbanisme-voirie-travaux. Mme Marie-France Jouault remplace M. Aubert Lucas de Couville au sein de la commission Culture.

Finances

Deux parcelles ont été achetées à la Ferranderie par la municipalité afin d'installer une réserve de gaz pour la société Totalgaz, conformément à la convention passée avec cette entreprise dans le cas d'installation de mini-réseaux dans les villages. Le montant de cette acquisition s'élève à : 161 euros plus les frais de bornage et d'actes notariés.

Un tarif pour le restaurant communal hors cadre scolaire et accueil de loisirs a été voté à destination des associations qui souhaiteraient bénéficier de ce service dans le cadre d'animations avec un jeune public :

Adultes accompagnateurs : 5,46 €
Enfants : 5 €

Urbanisme

Approbation de l'avant-projet de la ZAC Maisonneuve et critères d'attribution

(cf article p. 10)

Approbation du compte rendu 2007 et du bilan prévisionnel de la ZAC des Rochers

Le conseil municipal a approuvé le compte rendu annuel et le bilan prévisionnel de cette ZAC. A ce jour, deux lots (11 et 13) et les immeubles collectifs restent à la vente.

Participation pour voirie et réseaux : rue de la Dobiais

Un permis d'aménager a été déposé par la société Acanthe pour la création d'un **lotissement de 42 lots** sur la route de Vitré, jusqu'à la route de la Dobiais. Pour faire face à l'augmentation de la circulation, il s'avère nécessaire de sécuriser ce secteur en élargissant et en aménageant la rue de la Dobiais jusqu'à la route de Vitré (RC 106). Ces dépenses sont à la charge de la commune ; cependant, il peut être demandé aux aménageurs une participation aux dépenses d'équipements. Il s'agit d'une PVR, ou Participation pour voirie et réseaux. Le montant total des travaux pour ce réaménagement s'élèvera à 81 000 € HT ; le lotisseur prendra à sa charge 43 960 € HT.

17 abaissements de trottoirs pour un montant de 21155, 99 € HT ont été validés par le conseil municipal. Ces abaissements qui visent à faciliter l'accès des personnes handicapées, bénéficieront d'une subvention de 4231, 20 € provenant de la répartition des recettes des amendes de police. Cette répartition entre des communes de moins de 10 000 habitants est faite tous les ans par le Conseil Général en fonction du coût et de l'urgence des opérations à réaliser pour les transports en commun et la circulation.

Une étude d'**effacement des réseaux de la rue Saint Martin** et un plan de financement ont été réalisés par le SDE (Syndicat Départemental d'Energie). Le conseil municipal vote pour la réalisation de ces travaux sous la maîtrise d'ouvrage du SDE et s'engage à verser en 2009 la somme de 32 465, 20 € sur un montant total de 89 700 €.

Economie

Droits de place : les tarifs 2009 vont dans le sens d'une simplification, d'un abaissement des prix pour les abonnés et d'un rapprochement des prix pratiqués dans le secteur :

Tarifs droits de place	Tarif 2008	Tarif 2009
Emplacement de vente ½ journée – occasionnelle	0,52 € le ml	1 € le ml
Abonnement ½ journée chaque semaine		20 € le ml payable en 2 fois
Tarif spécial Déballeurs- outilleurs	44 € le déballage	1 € le ml (par ½ journée)
Droit de place gens du voyage, cirques, forains…	5,50 € par jour par caravane	6 € par jour et par caravane
Activités cirque, forains …		15 € par jour d'activités

Vie municipale

L'essentiel des délibérations des conseils municipaux

Agriculture

Un dossier d'extension d'un **élevage de poules** présenté par l'EARL Brault sur la commune de Servon sur Vilaine a été soumis à une enquête publique fin 2008. Le conseil municipal de La Bouëxière a été invité à porter un avis sur ce dossier. 17 élus ont porté un avis favorable ; 10 se sont abstenus.

Assainissement

Tarifs 2009 redevance :
Forfait : 12, 91 euros (2008 : 12, 50 euros)
M3 d'eau : 1, 24 euros (2008 : 1, 20 euros)
Tarifs 2009 taxe de raccordement à l'égout : 789 euros (2008 : 764 euros)
Une augmentation de 3, 3 % a été appliquée à ces deux tarifs, en prenant comme base la hausse de l'indice du prix à la consommation entre septembre 2007 et septembre 2008.

Tourisme

Dans le cadre du **Contrat de territoire** (initié par le Conseil général, via la Communauté de communes), l'intercommunalité du Pays de Liffré a prévu d'attribuer un financement pour l'aménagement du pôle touristique de Chevré. Le taux de subvention est de 50% pour cette action qui comprend : la construction du moine (déjà réalisée), la réfection et consolidation de la digue (en cours), l'aménagement des berges pour les personnes handicapées, la sécurisation des passerelles et la mise en place d'espaces aménagés (bancs, tables, jeux). Ce programme de travaux s'étalera sur trois années.

Social

Faute de demande, les **deux logements communaux** affectés aux logements de fonction des instituteurs ont été mis à la disposition du CCAS. L'un d'entre eux a déjà été utilisé comme logement d'urgence.

Jeunesse

Le contrat "Enfance et jeunesse" qui lie la commune à la CAF (Caisse d'allocations familiales) pour le développement de l'accueil des enfants et des jeunes jusqu'à 17 ans sur la commune, a été approuvé. Le maintien des niveaux de financement de la CAF dépend notamment du taux de remplissage dans les structures subventionnées.

Liaison chaude avec la halte-garderie

(cf article p. 13)

Personnel communal

Un **poste d'adjoint administratif** de première classe à temps complet a été créé le 1er janvier 2009 avec les attributions suivantes : l'accueil, les affaires scolaires et le CCAS. Ce poste permet de répondre à la charge de travail administratif en constante augmentation depuis plusieurs années du fait de l'accroissement de la population, de la multiplication et de la complexité des procédures administratives (cf article p. 7 & 8).
Suite à la nomination le 15 septembre 2008 de l'agent chargé des ressources humaines au poste de directrice générale, **un poste de rédacteur** à temps complet a été créé à partir du 1er janvier 2009. Ce poste est actuellement pourvu par un agent du service missions temporaires du Centre de gestion. Le recrutement définitif aura lieu en mars 2009.
Du fait des changements du calendrier scolaire et de la suppression d'une classe à l'école maternelle Charles Tillon, l'emploi du temps des agents (ATSEM) exerçant à l'école a été modifié, sans baisse du temps de travail. Dans cette **nouvelle répartition des tâches**, une aide aux devoirs trois fois par semaine dans une salle attribuée à cet effet, a été mise en place.
La mutation de l'agent chargé de l'entretien de la salle polyvalente André Blot a conduit au recrutement d'un **nouvel agent**. Le nettoyage de la halte-garderie et du Centre Maisonneuve fait également partie de ses attributions.
Un **service d'astreinte aux services techniques** a été voté pour faire face à l'accroissement constant des besoins au niveau des infrastructures communales, notamment le samedi matin. Sept agents, en lien avec les élus, sont concernés pour répondre aux urgences qui touchent la sécurité des usagers.
Le **régime indemnitaire** des personnels municipaux a été modifié et validé par le conseil municipal. La prime mensuelle se décompose dorénavant en deux parties : une partie fixe correspondant à un grade ; une partie variable individualisée et déterminée par rapport à une grille de critères d'évaluation. Cette modification a été rendue nécessaire par un souci de réglementation et d'équité entre les personnels.
Le **recensement** qui a eu lieu du 15 janvier au

Vie municipale

du 18 novembre, 16 décembre 2008 et du 27 et 31 janvier 2009

14 février 2009 a conduit au recrutement de huit agents recenseurs le temps de cette opération. Le recrutement et la rémunération des agents relèvent de la responsabilité des communes, en collaboration avec L'INSEE.

Sport

L'acompte de la subvention versé en décembre à l'association **L'Espérance La Bouëxière** pour les animateurs sportifs pour la saison 2008-2009 a été fixé à 7541,75 euros. Le solde sera versé en avril. D'autres associations bouëxiéraises perçoivent également des subventions pour la rémunération d'animateurs : le paiement de ces subventions se fait à l'année civile, suite au vote du budget.
L'accès gratuit aux courts de **tennis** sans réservation a été voté (suppression des tickets horaires). La vente de carte à l'année, maintenue, donne le droit de réserver un court pour les adultes et adolescents de plus de 15 ans. (L'autre court extérieur est utilisé en priorité par le Club de tennis.) Les tarifs proposés sont les suivants :

Tarifs tennis	Tarif 2008	Tarif 2009
Carte à l'année pour résidents hors de La Bouëxière (+ de 15 ans)	46,80 €	30 €
Carte à l'année pour résidents de La Bouëxière (+ de 15 ans)	28,25 €	15 €

Culture

La commune organisant plus de six spectacles par an, elle est considérée comme **entrepreneuse de spectacle** et doit donc détenir deux licences : une licence de première catégorie pour l'exploitation des lieux, et une licence de troisième catégorie en tant que diffuseur de spectacles. Afin de se mettre en règle avec la législation, un dossier a été adressé dans ce sens à la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles) ; ce dossier a été accepté.

M. le Maire est détenteur de ces deux licences ; le responsable des services techniques, M. Douard, assure désormais la sécurité des artistes et du public.

La **gratuité de la bibliothèque** est instaurée pour les moins de 20 ans, les plus de 70 ans, pour les associations, pour des emprunts d'ouvrages dans le cadre de leur activité, pour le prêt de livres pour enfants aux assistantes maternelles et pour la maison de retraite, afin de permettre l'accès à la culture pour tous.

La simplification des tarifs de la **cybercommune** et l'**instauration de la gratuité de l'accès à internet** pour les adhérents de ce service ont été approuvées. Les associations ont également désormais un accès gratuit, ainsi que les demandeurs d'emplois. Les ateliers, nécessitant un encadrement de l'animatrice et du matériel, sont désormais payantes (1 euro/l'heure).

Tarifs bibliothèque	Tarif 2008	Tarif 2009
Tarif individuel (adultes de 20 à 70 ans)	6,50 €	6,70 €
Tarif familial (couple + enfants à charge >= à 20 ans)	8,70 €	9 €
Associations	8,20 €	Gratuit (dans cadre activité association)
Ecoles de La Bouëxière, halte garderie, CLSH, centre Rey Leroux, résidence les Courtils, demandeurs d'emploi	Gratuit	Gratuit
prêt de livres pour enfants aux assistantes maternelles et prêts pour la maison de retraite		Gratuit (maximum de 5 livres à la fois)
Remplacement de carte perdue	1 €	1 €
Ateliers		2 € / heure

Vie municipale

L'essentiel des délibérations des conseils municipaux

Tarifs cybercommune	Tarif 2008	Tarif 2009
Adhésion annuelle individuelle	15,50 €	16 € (y compris l'utilisation d'internet)
Adhésion annuelle familiale	20,70 €	21,50 €
Forfait initiation (adhérent & non adhérent)	15,50 €	16 € (6 heures d'initiation)

Informations générales

Tarifs concessions de terrain et cavurne : conformément à l'évolution de septembre 2007 à septembre 2008 de l'indice des prix à la consommation : augmentation de 3,3 % par rapport à 2008 :
Les **tarifs 2009** pour les locations de salles communales, la vente de terre végétale, la location du podium et des barrières de sécurité, la publicité dans le bulletin municipal sont consultables en mairie.

Intercommunalité

Les services administratifs de la Communauté de communes du Pays de Liffré ont déménagé en août 2009. Le **siège social** de l'intercommunalité est donc désormais : 24 rue de La Fontaine à Liffré (même adresse que le Point Accueil Emploi de Liffré).

Tarifs concessions de terrain et cavurne	Tarif 2008	Tarif 2009
Concession de terrain d'une durée de 30 ans	124,11 € le m²	129 € le m²
Concession de terrain d'une durée de 50 ans	207 € le m²	213 € le m²
Concession de cavurne d'une durée de 30 ans	62,07 € l'emplacement	64,50 € l'emplacement
Concession de cavurne d'une durée de 50 ans	103,50 € l'emplacement	106,50 € l'emplacement

RAPPEL

L'intégralité des délibérations et des comptes rendus est consultable en mairie aux heures d'ouverture habituelles et sur le site mairie-labouexiere.fr

Personnel

Nouvelle organisation à la mairie

Depuis le 1er janvier 2009, les services administratifs de la mairie ont connu des changements pour un meilleur service à la population. Recrutements (réalisés ou en cours) et changements de poste ont permis une nouvelle organisation du travail dans laquelle les agents travaillent en binôme.

La charge de travail des services administratifs de la commune est en constante augmentation depuis plusieurs années. Cet état de fait est dû à l'accroissement de la population, mais aussi à la multiplication et à la complexité des procédures administratives. Il a donc été décidé après une réflexion globale, menée avec les personnels, d'apporter quelques changements dans l'organisation et de recruter un personnel supplémentaire. Le changement principal, mis à part la nouvelle répartition des missions, consiste au binômage des personnels sur les tâches essentielles.

Cette organisation permettra une meilleure réactivité et procurera, nous l'espérons, un meilleur service aux habitants.

Vous trouverez ci-dessous l'organisation mise en place. Le point d'entrée restant, comme il se doit l'accueil, chargé de renseigner et de diriger éventuellement vers les autres services.

Organigramme du personnel administratif

Secrétariat général : Marie-Christine SAUVAGERE
Finances – Personnel – Conseils municipaux – Suivi dossiers de la commune

Binôme sur l'ensemble des tâches (hors communication)

Seconde secrétariat général

Accueil/ Affaires scolaires CCAS **Gisèle PINSARD & Guylaine DELIS**	Comptabilité/Achats Affaires scolaires **Joëlle MALHAIRE**	Secrétariat administratif Communication **Marie-Annick REGNAULT**	Urbanisme **Véronique BRETON**	Ressources humaines (Recrutement en cours)
• Accueil physique et téléphonique • Pièces d'identité • Demande d'imprimés divers • Demandes d'aides sociales • Demandes de logements sociaux • Réunions CCAS	• Mandats, titres, comptabilité générale • Affaires scolaires • Bilan CLSH • Achats	• Etat civil • Secrétariat des élus • Elections • Bulletin municipal / Flash • Actualisation du site internet • Gestion cimetière	• Urbanisme • Affaires foncières • Secrétariat urbanisme et services techniques • Assainissement	• Gestion du personnel • Aide secrétariat général • Arrêtés municipaux

Affaires scolaires, comptabilité

Bulletin municipal

Vie municipale

Personnel

A l'accueil de la mairie...

Mme Gisèle Pinsard et Mme Guylaine Delis vous accueillent désormais à tour de rôle au secrétariat. Cet entretien vous permettra de mieux les connaître.

Contact : Gisèle Pinsard, vous avez changé de poste au sein de la mairie. Vous pouvez nous en dire plus ?

Gisèle Pinsard :
Depuis janvier, j'accueille le public. J'assure la réception téléphonique ; je prends en compte les demandes de cartes d'identité, de passeports, les réservations de salle, les demandes d'actes d'état civil... J'oriente également les Bouëxiérais vers les différents services de la mairie. Ce poste me permet d'être en contact avec le public ; cela me change de mon précédent poste qui était beaucoup plus administratif.

Guylaine Delis, vous travaillez en binôme avec Gisèle. Ce poste est nouveau pour vous ?

Guylaine Delis :
Oui et non ! Oui, parce que j'ai intégré la mairie de La Bouëxière le 5 janvier. J'étais auparavant dans une commune des Alpes Maritimes. Et non, dans la mesure où j'occupais le même type de poste à Saint Jeannet, la commune d'où je viens et qui compte le même nombre d'habitants que La Bouëxière.

Quelles sont vos attributions à la mairie ?

Guylaine Delis :
Je partage donc l'accueil avec Gisèle. J'ai également en charge le secrétariat du CCAS et, très prochainement, la facturation des services périscolaires (restaurant municipal, CLSH).

Afin d'assurer un meilleur service à la population, la mairie est ouverte une demi-heure supplémentaire par jour. L'après-midi, elle ouvre désormais ses portes à 14 h. C'est à l'initiative du personnel administratif que ces nouveaux horaires ont été mis en place.

Vie municipale

Economie

Réflexion sur l'aménagement du centre-bourg et le maintien des commerces, acquisition d'une troisième zone artisanale et projet d'ateliers-relais : la municipalité est active pour soutenir la vie économique sur notre commune.

Commerces centre-bourg : un dossier complexe

Depuis les élections, l'équipe municipale, après contact avec les commerçants, a travaillé sur la problématique du commerce, en étroite collaboration avec le groupe "Ressource commerce artisanat" du Pays de Rennes. Deux réunions ont déjà eu lieu, les 3 novembre et 15 décembre 2008. Ce groupe est formé de spécialistes du Pays de Rennes, auxquels sont joints en tant que partenaires, des institutionnels tels que la Chambre des métiers, la Chambre de commerce et de l'industrie, ainsi qu'un architecte conseil. Les discussions ont porté tout d'abord sur l'examen du contexte communal qui s'avère relativement complexe. La volonté de la municipalité de contribuer au maintien d'une identité au sein du centre bourg, doit en effet intégrer l'inquiétude des commerçants, mais aussi l'extension de la mairie et de ses abords, la situation des commerces existants, sans oublier le projet d'agrandissement et de déplacement du supermarché. Tous ces paramètres font partie d'une réflexion globale. Dès que possible, ce dossier sera abordé dans les commissions compétentes. Il s'agit en effet d'une réflexion qui engagera entre autres : le commerce, l'urbanisme, le budget… Une réflexion de ce genre avait été menée en 2007 par la municipalité précédente, mais aucune suite n'avait été donnée.

Artisanat : des actions concrètes

Lors de vœux de la municipalité, le Maire a fait part des difficultés rencontrées par quelques artisans de notre commune face à la crise générale, à laquelle, hélas, personne n'échappe.

En ce qui concerne l'artisanat aussi bien que le commerce, l'équipe municipale est active. Dans un premier temps, un annuaire "Commerce artisanat" a été mis en place par la commission Communication afin que chaque habitant connaisse ses artisans et commerçants et toute la diversité de leur offre. Cet annuaire a été distribué à tous les foyers bouëxiérais dans le Contact du mois de décembre et a été repris dans le livret d'accueil remis aux nouveaux habitants. Toujours au niveau de la promotion des commerces et artisans locaux, la municipalité a invité tous ces acteurs à venir présenter leur activité et à distribuer des bons de réduction lors des vœux du Maire et de l'accueil des nouveaux Bouëxiérais le 16 janvier.

La poursuite de l'acquisition d'un terrain pour créer une troisième zone artisanale, après de nombreux rebondissements, a abouti. La commune est enfin propriétaire du terrain depuis janvier.

Une réflexion est en cours sur une éventuelle acquisition d'un bâtiment pouvant servir d'atelier relais ; des contacts sont établis, tant sur la faisabilité que sur la recherche des subventions dont la commune pourrait bénéficier dans le cadre des aides apportées par le Conseil général.

ZAC des Rochers

Vie municipale

Urbanisme

VIE MUNICIPALE

Maisonneuve : c'est pour bientôt !

2005 : une convention publique d'aménagement est signée avec la SADIV pour aménager le secteur de Maisonneuve. 2006 : un premier avant-projet est présenté au conseil municipal mais des questions restent en suspens. 2008 : avant les élections, une aire de jeux est réalisée. 2009 : début de la commercialisation et des travaux.

Plan d'ensemble

Un nouveau plan d'ensemble de la ZAC a été voté par le conseil municipal le 16 décembre 2008. Certaines modifications par rapport au projet initial ont été réalisées ; parmi celles-ci, il faut retenir :

- Un terrain, à l'origine destiné à un établissement public (groupe scolaire), a été alloué à des lots libres (terrains vendus à des particuliers), le prix au m2 étant trop élevé pour un édifice public.
- Le terrain prévu pour l'extension de la maison de retraite a été exclu de la ZAC : la maison de retraite ne souhaitant pas investir dans ce sens à court et à moyen terme.
- Les collectifs prévus à l'est de la rue Saint-Martin seront remplacés par des lots libres, plus adaptés au paysage.
- Pour des raisons de sécurité, la voie principale de la ZAC a été décalée pour ne pas traverser l'espace vert à proximité des jeux.
- Un rond-point à l'entrée de la ZAC, débouchant sur la RD 106 (route de Liffré), sera réalisé.
- Un accès handicapés sur la ZAC reliant au moins la maison de retraite à l'aire de jeux est prévu.
- La mare sera conservée et aménagée ; en attendant, les services techniques l'ont mise en sécurité.

L'objectif numéro un de la municipalité dans le suivi de ce dossier auprès de la Société d'aménagement et de développement d'Ille et Vilaine (SADIV), maître d'œuvre de l'opération, a été, et reste, de faire baisser le prix des terrains afin de favoriser l'accès à la propriété au plus grand nombre. Le prix au m2 devrait avoisiner les 95 euros du m2.

Critères d'attribution des lots libres et modalités

Le 27 janvier 2009, les élus ont approuvé les critères d'attribution proposés par la commission Urbanisme. Ces critères concernent l'attribution de 37 lots libres et répondent à un élément social fort : priorité aux primo-accédants et importante accessibilité aux détenteurs d'un prêt à taux zéro (PTZ). Habiter ou travailler à La Bouëxière, avoir des enfants à charge ou être handicapé sont également des critères privilégiés. Les lots seront aussi accessibles aux personnes déjà propriétaires achetant un terrain pour construire leur résidence principale.

Lors de la mise en vente, toute personne intéressée recevra un dossier comportant les éléments d'information sur le lotissement, les conditions d'attribution, le tableau des critères avec la valeur des points affectés à ces critères et un questionnaire. Ce questionnaire sera à retourner auprès d'un huissier en charge du dépouillement des dossiers et de leur instruction. Cet huissier établira un classement des candidats en fonction des conditions d'attribution. En cas d'égalité parfaite, un tirage au sort sera effectué sous contrôle de l'huissier. La date d'arrivée des dossiers permettra également si nécessaire de déterminer l'ordre de priorité. Lors de l'approbation du projet définitif de la ZAC, les critères d'attribution valables pour ces 37 lots pourraient également s'étendre à d'autres lots libres.

ZAC des Rochers

Après d'âpres négociations, le bailleur social qui souhaitait se désengager a acquis un lot auprès de la SADIV. 40 logements, dont 10 sociaux, seront réalisés sur ce lot dont le paiement de 632 000 € a permis de terminer les travaux de viabilisation.

Chantier de la mairie

Les réunions de chantier se déroulent tout les mardis en présence de l'architecte, de M. le Maire, des élus chargés à l'Urbanisme et du responsable des services techniques. Les travaux avancent à un bon rythme : le gros œuvre est terminé et le bâtiment va être mis hors d'eau et hors d'air dans les jours qui viennent.

Urbanisme

Simplification des adresses à La Bouëxière

Qui n'a pas reçu un appel d'un livreur "perdu" sur la commune ? Qui ne s'est pas vu attribuer du courrier qui ne lui était pas destiné ? Qui, plus grave, n'a pas vu les secours arriver dans les meilleurs délais pour cause de confusion d'adresse ?

Début janvier, plus de 200 foyers ont reçu un courrier signé du Maire leur spécifiant un changement d'adresse. Cette modification est le fruit d'un long et minutieux travail de trois mois sur le terrain, en concertation avec la majorité des habitants concernés. Le but de cette opération qui a été menée par un groupe d'élus, les pompiers de La Bouëxière et le responsable de la Poste de Liffré : permettre aux pompiers et aux différents secours de mieux se repérer en cas d'intervention urgente et d'améliorer le service postal auprès des usagers. Pas facile en effet de trancher entre deux lieux-dits portant le même nom de "Marre plate", ou de trouver un habitant de Touche ronde quand ce village en compte une cinquantaine.
Concrètement, des maisons changent de nom de lieu-dit, des lieux-dits sont numérotés et des rues sont baptisées. Le conseil municipal du 12 décembre 2008 a validé ces modifications qui ont été prises en compte par la Poste. Les services techniques communaux ont commandé les plaques (numéros) nécessaires ; elles seront distribuées dans les jours qui viennent dans les boîtes à lettres des Bouëxiérais qui n'ont pas souhaité acquérir leur propre numéro. Parallèlement, la Poste a diffusé gratuitement un ensemble d'enveloppes pré-timbrées avec le logo de la commune : ces cartes, placées dans les boîtes à lettres, vont vous permettre de signaler votre changement d'adresse aux différentes administrations.

La municipalité remercie tous les Bouëxiérais pour leur accueil lors du passage des élus et pour leur compréhension face à ces changements. La Bouëxière est une commune pilote en Ille et Vilaine : elle est l'une des toutes premières à avoir engagé cette opération de simplification pour un meilleur service auprès des habitants.

Numérotation des lieux-dits :

La Ferranderie, Chevré, Le Châtaignier, La Gaillardière, Touche Ronde, La Sapinière, Pré-Primault.

Changements dans les lieux-dits :

- A Marre Plate : la partie de la route de la Tannerie jusqu'à la route de Roche Pointue devient La Sapinière et deux maisons passent en Pré-Primault .
- A Préhaye : une partie de la Préhaye devient Pré Primault.
- Aux Rochers (près du Centre Rey Leroux) : plusieurs maisons deviennent La Perrière.
- A Malnoë : une seule maison passe en Boulet Rond.
- Une partie de la Baronnière devient La Haute Baronnière.

Dénomination de deux nouvelles rues au lieu-dit Les Rochers :

Rue de la Berthelière et Rue Marin Marie.

Un plan de La Bouëxière, réactualisé, vient d'être réalisé avec l'appui des artisans et commerçants, et distribué dans toutes les boîtes à lettres de la commune. Ce plan était épuisé depuis de nombreuses années. Des exemplaires sont disponibles à l'accueil de la mairie.

Salle polyvalente André Blot

La salle polyvalente inaugurée par l'ancienne municipalité a enfin trouvé sa plaque et peut désormais être reconnaissable sous sa véritable identité : salle polyvalente André Blot, du nom d'un célèbre accordéoniste originaire de la commune.

L'étang de Chevré : remise en eau

Les services techniques ont remis l'étang en eau mardi 3 février, au plus grand plaisir des promeneurs et pêcheurs. Les travaux sur le site vont pouvoir continuer.

Suite aux travaux effectués et à la période de gel qui a permis la disparition des plantes indésirables, la DDAF (Direction départementale de l'agriculture et des forêts) a donné son accord, le 16 janvier, pour la remise en eau. L'enrochement de la chaussée (digue) a été effectué dans le but de renforcer cet ouvrage. Une action de lissage du sommet de cet enrochement vient d'être réalisée et le travail se poursuivra par l'adjonction d'une couche de pierres d'un granulat inférieur afin d'obtenir un profil plus agréable à la vue. Des travaux d'élagage et de toilettage des vingt-trois arbres de la digue vont être entrepris dès que le feu vert sera donné par le Conseil général, conformément aux recommandations de la DDAF.

Ces travaux entrent dans le cadre "Aménagement touristique du site de Chevré" du Contrat de territoire du Pays de Liffré. A ce titre, ces actions bénéficient d'une subvention à hauteur de 50%.

Le travail se poursuivra ensuite par la réflexion des commissions qui auront à faire des propositions sur les futurs aménagements de ce site, dans le cadre du développement touristique.

Des poiriers dans la coulée verte

La municipalité de La Bouëxière s'associe à la sauvegarde de variétés anciennes d'arbres fruitiers locaux. Depuis 2004, "Fruits d'autrefois" de l'association liffréenne Gallo Tonic travaille à la préservation des poiriers de plein champ. La plupart de ces arbres sont plus que centenaires et ces variétés risquent de disparaître si rien n'est fait.

Gallo Tonic ne possède pas de terrain pour "accueillir" et entretenir ces poiriers. L'association les propose donc gratuitement aux communes du Pays de Liffré d'où proviennent ces greffons ; la municipalité de La Bouëxière a répondu favorablement et il nous est attribué onze variétés de poiriers. Ces arbres seront plantés **samedi 14 mars, à 14 heures, dans la coulée verte de la ZAC des Rochers.**

Ce nouvel espace public pourra être un lieu de promenade pour la population et les visiteurs, un espace d'animation scolaire (initiation à l'arboriculture fruitière et au goût), ainsi qu'un espace patrimonial écologique et pédagogique pour apprendre la taille et la greffe des arbres fruitiers.

Nous espérons vous accueillir nombreux petits et grands pour marquer cet événement et nous clôturerons cet après-midi autour du pot de l'amitié.

Vie municipale

Jeunesse

A la halte, on mange comme les grands !

Depuis le 2 décembre 2008, les enfants de la halte-garderie "Doudou et Compagnie" mangent équilibré grâce au restaurant scolaire.

Finis les "Blédichefs" et autres petits pots, les tout-petits de la halte parentale ont désormais le droit de manger comme leurs aînés. Dans l'intérêt des enfants, pour leur bien-être et afin d'optimiser le taux d'occupation de la halte-garderie, la municipalité a décidé de mettre en place un service de restauration les mardis et vendredis, jours où la halte-garderie est ouverte de 8h30 à 18h. Des repas chauds équilibrés et variés permettant aux enfants de découvrir de nouvelles saveurs sont préparés au restaurant scolaire. Ces plats sont transportés en voiture dans une norvégienne (grosse glacière).

Ce nouveau service est très apprécié des enfants, des parents et des éducateurs. Le prix du repas (3 euros) est le même que celui pratiqué par la halte-garderie avant la mise en place de la liaison chaude. Bon appétit les enfants !

Service minimum à La Bouëxière

Lors d'une journée de grève, un service minimum pour l'accueil des élèves sera mis en place à La Bouëxière lorsque 25% des enseignants seront en grève.

La loi n'établit aucun taux d'encadrement. La Bouëxière, en concertation avec les autres communes de l'intercommunalité, a donc convenu de l'organisation suivante : le service minimum, exigé par la loi, ne pourra être assuré qu'à condition que les personnes dont la liste a été envoyée à l'Inspection académique soient disponibles et en nombre suffisant (1 agent pour 15 élèves) ; il en va de la sécurité des enfants. Aussi, il est demandé aux familles des élèves qui peuvent s'organiser autrement ce jour-là de ne pas mettre leur enfant à l'école. La priorité sera donnée aux enfants dont les deux parents travaillent afin que le taux d'encadrement soit respecté.

Le 29 janvier 2009, tous les enseignants du groupe scolaire "Charles Tillon" étaient en grève ainsi que la majorité des agents territoriaux. Les élèves n'avaient donc pas classe. Il n'y avait ni restauration, ni accueil périscolaire. 60 élèves au maximum pouvaient être accueillis. 8 élèves se sont présentés et les agents territoriaux volontaires ont donc assuré le service minimum.

Nous remercions les parents qui ont su trouver des modes de garde pour leurs enfants et ainsi permettre à la commune d'assurer le service minimum en toute sécurité.

Ecole élémentaire Charles Tillon

Pour des raisons de sécurité, les services techniques ont protégé les poteaux du préau de l'école élémentaire en posant une protection en mousse. Les poteaux de l'école maternelle, eux, ne sont pas dangereux car leurs angles sont arrondis.

Noël au CLSH

Le centre de loisirs passé les fêtes avec une joyeuse petite équipe! Deux jours et demi (du 22 au 24 décembre à midi) sous l'effigie du Père Noël avec, dans sa hotte, des grands jeux pour l'aider à préparer sa tournée ou à rattraper ses lutins éparpillés... sans oublier les contes à la bibliothèque et des cadeaux sous le sapin. Puis du 29 au 31 à midi, avec une quinzaine d'enfants, avant de préparer la nouvelle année en fabriquant des calendriers personnalisés, nous avons fait appel à notre mémoire pour un bilan de jeux 2008 !
Toute l'équipe profite de ce petit article pour vous souhaiter que du neuf en 2009 !

Bibliothèque : animations et expositions

La bibliothèque développe ses activités en proposant aux mois de mars et avril une exposition, une soirée poétique et un atelier pour les enfants pendant les vacances de Pâques : à destination de tous, à consommer sans modération !

Une soirée poétique : Les Apéroésies

Dans le cadre du "Printemps des poètes", rendez-vous fêté tous les ans à la bibliothèque, les "Ateliers du Vent" proposent un "Apéroésies" le 6 mars, à 19 h, au Centre culturel Maisonneuve, salle de la Corbière. Trois interventions poétiques de poésies lues ou chantées, entrecoupées de pauses apéritives et de distribution d'aphorismes sont proposées gratuitement au public, sur inscription.

Trois comédiens et une chanteuse nous entraîneront à cette occasion à la découverte de poètes connus ou méconnus : Rimbaud, Desnos, Queneau, Prévert, Mallarmé, Richepain, Char, Michaux …

L'association L'Escapade (Point Jeunes) sera présente lors de cette animation organisée conjointement par la bibliothèque municipale et la bibliothèque départementale. Audrey Croc, dont les œuvres seront accrochées dans l'espace de la bibliothèque, présentera son travail à l'occasion de ces "apéroésies".

Exposition et ateliers

Du 4 mars au 16 mars, Audrey Croc (photo ci-dessous), plasticienne, présentera son travail d'illustration dans l'espace-adultes de la bibliothèque. Ses tableaux, des compositions abstraites poinçonnées qui jouent avec la lumière, font écho à des poèmes écrits par une orthophoniste écrivaine.

Le vernissage de l'exposition aura lieu dans le cadre des "Apéroésies" le 6 mars à 19 h.

Audrey Croc animera également un atelier artistique

sur le thème "Un livre à soi". Cet atelier qui aura lieu le vendredi 17 avril (journée) et le samedi 18 avril (après-midi), est accessible aux enfants à partir de 7 ans et peut recevoir 12 personnes maximum. Une participation de 4 euros est demandée aux "stagiaires" pour les fournitures. L'inscription se fait à la bibliothèque.

Inscriptions

Nous rappelons qu'il est possible de s'inscrire à la bibliothèque toute l'année.

Les enfants ayant reçu des coupons à remettre à la bibliothèque en échange d'une carte d'inscription gratuite sont nombreux à s'être présentés et nous invitons tous ceux qui ne l'auraient pas encore fait à nous rendre visite.

Nous vous rappelons que depuis le 1er janvier 2009 l'inscription à la bibliothèque est gratuite jusqu'à 20 ans ainsi qu'à partir de 70 ans.

Rappel des heures d'ouverture de la bibliothèque

Lundi : 16 h -18 h 30 ;
Mercredi : 10 h -12 h et 14 h 30-17 h 30 ;
Samedi : 10 h -12 h et 14 h 30 - 17 h
Renseignements : 02 99 62 67 43
biblio.bouexiere@wanadoo.fr

Culture

Soirées rock et cabaret-théâtre

Vino Cantor

Une centaine de personnes sont venues écouter Katé Mé, groupe bien connu de la scène rennaise et bien au-delà : cette formation a également joué au Casino de Paris, aux Francofolies de la Rochelle et aux Vieilles Charrues. Deux heures d'un concert détonnant, avec un chanteur bondissant, particulièrement en forme. Musique traditionnelle de Haute Bretagne et influences jazz, rock et funk se sont fondues dans un savant mélange qui a ravi les spectateurs : certains ont fait la route depuis Saint Malo pour écouter Katé Mé. Ils n'ont pas été déçus !

Samedi 28 février, la salle polyvalente a pris des allures de cabaret : soirée tamisée, petites tables rondes et boissons mises à disposition par le Point Jeunes L'Escapade, les spectateurs ont pu assister à la prestation des trois comédiens du Topel théâtre. Au programme, un répertoire de chansons et de sketchs écrits par l'auteur, compositeur et parolier des années 70 Bernard Dimey. A l'entracte, le duo vocal Vino Cantor a régalé le public avec ses chansons célébrant la bonne chère et le bon vin. De bons mots chaleureux dans une soirée hivernale.

Calendrier

Du 4 au 16 mars :
Exposition Audrey Croc
Bibliothèque - Entrée libre

6 mars :
Apéroésies
Bibliothèque - Gratuit sur inscription

28 mars :
Fest noz avec Bivoac
Salle polyvalente André Blot
5 € adultes/2,50 € enfants
Vente de billets sur place/ réservation site FNAC

17-18 avril :
Atelier "Un livre à soi"
Bibliothèque - A partir de 7 ans
4 € pour les fournitures

15 mai :
Ty Zef
Salle polyvalente André Blot
10 € adultes/5 € enfants
Vente de billets sur place/ réservation site FNAC

Bivoac

Vie municipale

Evénements

VIE MUNICIPALE

Vœux du Maire et accueil des nouveaux habitants

Le vendredi 17 janvier, les Bouëxiérais arrivés sur la commune depuis 2007 étaient conviés par l'équipe municipale à une présentation de La Bouëxière : à cette occasion, ils ont pu recevoir une pochette contenant un livret d'accueil recensant tous les services locaux et départementaux. Ils ont pu également rencontrer, en seconde partie de la soirée, les 300 Bouëxiérais venus assister aux vœux du Maire. Cette année, l'ensemble de la population était en effet invité à venir partager les galettes préparées par les deux boulangers de la commune. La soirée s'est déroulée dans la bonne humeur générale avec la participation des artisans et commerçants qui ont offert des bons de réduction aux nouveaux habitants.

"Un village dans le village"

Mardi 3 février, à l'initiative de la municipalité, une vingtaine de personnes s'est réunie pour échanger sur un projet d'habitat adapté aux aînés.

Une réunion publique animée par M. le Maire, Stéphane Piquet, et l'adjointe aux Affaires sociales, Aline Guilbert, s'est tenue sur la problématique suivante : quel type d'habitat intermédiaire peut-il être envisagé sur notre commune pour les personnes vieillissantes ? Le sujet est d'actualité : il existe une demande de Bouëxiérais souhaitant se rapprocher du bourg dans des logements adaptés.

Le public présent à cette réunion publique a avancé des pistes de réflexion : les logements (petits pavillons ou appartements) de type T2 ou T3 pourraient se situer à proximité des services ; ils pourraient être assortis d'un petit jardin ou d'une terrasse de plain-pied. L'aménagement intérieur des habitats devrait être conçu pour des personnes à mobilité réduite avec des portes de 90cm, des salles de bain équipées de douches à l'italienne sans barres de seuil à franchir. Un travail avec les partenaires locaux d'aide à la personne (CIAS, ADMR, Vivre chez soi…) devrait être mené pour que les habitants trouvent des réponses adaptées à l'éventuel accroissement de leur dépendance.

Pour être "un village dans le village" selon l'expression d'une participante, il faudrait parvenir à y créer une mixité sociale, tant en terme de capacité économique qu'en terme d'âge des habitants ; les personnes autonomes pourraient ainsi créer une dynamique et motiver la mise en place de loisirs. Enfin, une salle commune ou une placette de convivialité permettrait de favoriser les rencontres et l'organisation d'activités communes (repas, jeux de société, activités adaptées.) pour maintenir, voire développer le lien social.

L'équipe municipale s'est saisie de ces suggestions et propose de présenter un projet au plus près des besoins de la population au cours d'une réunion publique qui se tiendra le mercredi 18 mars à 18h à la salle Corbière de Maisonneuve.

Evénements

Vœux du Maire à la maison de retraite

Le Maire, accompagné d'élus, est venu souhaiter ses vœux pour la nouvelle année aux résidents de la maison de retraite lundi 12 janvier. A cette occasion, il a présenté le nouveau service intercommunautaire d'aide à la personne, le CIAS (Centre intercommunal d'action sociale), et évoqué la liaison piétonne qui sera réalisée entre la maison de retraite et Maisonneuve, ainsi que la création de 20 passages piétons dans le bourg. Ces projets vont dans le sens d'une meilleure accessibilité du bourg aux personnes âgées.

Lors de cet après-midi, les résidents de la maison de retraite ont chanté et dansé au son de l'accordéoniste présent ; cette animation prise en charge par le CCAS a été accompagnée par le goûter de la maison de retraite.

Réunion de quartier Saint-Martin

La première réunion de quartier a eu lieu samedi 24 janvier dans le quartier Saint-Martin. Cette rencontre, saluée par la vingtaine de personnes présentes, s'est faite en présence de M. le Maire et d'élus. Elle a porté sur les travaux de la mairie et la réalisation du futur lotissement Maisonneuve dont une partie des terrains touche le quartier Saint-Martin. Les habitants ont également évoqué des problèmes de sécurité routière ; la municipalité réfléchit à une solution tenant compte des impératifs budgétaires.

Concours des maisons fleuries

Le vendredi 12 décembre, salle de la Corbière, la municipalité de La Bouëxière a reçu les participants du concours des maisons fleuries.

Après un petit mot de bienvenue, Mme Marie-Claude Martin, adjointe à l'Environnement a expliqué à l'assemblée les modalités de sélection des maisons fleuries, balcons et appuis de fenêtres.

Le jury du concours des maisons fleuries a visité la commune au mois de juillet. C'était une période délicate, car nous venions d'avoir d'importantes précipitations qui ont nui au développement du fleurissement et qui ont compliqué les efforts réalisés par chacun des participants.

Cependant, une sélection a été faite suivant des critères environnementaux comme l'aménagement d'ensemble, la propreté, la netteté, la diversité et la permanence, la qualité et l'harmonie et la valeur d'exemple.

Le jury était composé de 6 personnes : 3 élus et 3 représentants des espaces verts des communes environnantes.

Au cours de ce périple, ont été appréciées et saluées les réalisations de chacun car elles contribuent à l'embellissement de la commune.

Catégories façades de maisons

1er prix : Mme Hélène Pouyet
2e prix : Mme Madeleine Montigné
3e prix : Mme Claire Gesbert

Catégories maisons fleuries

1er prix : Mme Denise Leprestre
2e prix : Mme Delphine Anger
3e prix : Mme Anne-Marie Tropée

Catégorie commerce

A l'Orée du bois Mr et Mme Doré

A l'issue de cette manifestation, les prix ont été remis et une composition à chaque participant.

Expression

La lettre de l'opposition

S'impliquer pour l'emploi

Le 16 janvier a été l'occasion pour Monsieur le Maire d'adresser ses vœux à la population et de relater les actions menées durant l'année 2008

Les principaux dossiers évoqués sont ceux déjà engagés par l'ancienne municipalité : ZAC de Maisonneuve, agrandissement de la mairie. Une réalisation a été omise concernant l'arrivée du gaz sur notre commune

Ces premiers vœux de la nouvelle municipalité auraient dû être l'occasion d'une présentation des grands projets pour les cinq prochaines années. Il n'en n'a rien été.

De grands défis nous attendent, la crise économique demande une mobilisation à tous les niveaux pour sauvegarder l'emploi local et le commerce de proximité.
Selon les propos de Monsieur le maire certains artisans connaissent déjà des baisses d'activité ; aucune mesure d'accompagnement n'a été annoncée.

Ne serait-il pas le moment de nommer **"un élu référent, dynamique et réactif"** en charge uniquement de l'activité commerciale **comme annoncé dans son programme** ?

Sa lettre de mission pourrait être :
- renforcer l'attractivité de la commune
- maintenir les commerces dans le centre bourg avec un programme d'aménagement
- agir rapidement pour le désenclavement
- travailler en étroite collaboration avec l'union des commerçants et artisans
- être le relais auprès des organismes économiques…

La force d'une municipalité c'est de montrer le chemin et de donner des perspectives.

Agir ensemble pour l'avenir

Alain Cazenave, Marie-France Jouault, Guy Sauton, Germaine Lebon, Jean-François Bagot
Contact : 02 99 04 49 21

"Le style, les éléments, renseignements, descriptions de faits ou assertions figurant dans ce droit d'expression sont publiés sous l'entière responsabilité de leurs auteurs et ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité du directeur de publication ou de la commune qui sont tenus par la loi à le publier".

Cher(e) lecteur(trice), vous avez la parole...

Nous vous invitons à nous faire part de vos réflexions sur la vie communale, que ce soit sous forme de questions, de remarques ou de suggestions. Dans un des bulletins suivants, vous pourrez y lire une réponse formulée par vos élus.

Mode d'emploi : inscrivez vos questions, remarques, suggestions sur papier libre, mentionnez vos noms prénoms et adresse et déposez-le à l'accueil de la mairie ou dans la boîte à lettres.

***Remarques :* il ne sera pas répondu :**
- **à tout sujet ayant un caractère personnel ou polémique**
- **à tout courrier non signé (cependant il ne sera pas mentionné le nom de l'auteur de la question dans la réponse).**

Intercommunalité

Le CIAS : quels services à votre disposition ?

Le 12 novembre 2008, le conseil municipal de La Bouëxière a voté l'élargissement des compétences de la Communauté de communes en matière d'action sociale. Le 1er janvier 2009, le CIAS est né.

Le Centre intercommunal d'action sociale comprend trois compétences :
- prévention et lutte contre les délinquances,
- animation des espaces petites enfance hors péri-scolaire,
- le SAAD ou Service d'aide à domicile : ce service peut être sollicité pour aider les personnes âgées ou handicapées dans l'accomplissement des actes de la vie quotidienne (aide à la toilette, aux repas, ménage…).

En appelant le 02 99 68 52 29, vous obtiendrez un rendez-vous pour la constitution de votre dossier APA ou le montage du dossier de prise en charge par les caisses d'assurance maladie. Selon le plan d'aide élaboré à partir de vos besoins, des auxiliaires de vie interviendront à votre domicile. Tous les jours de l'année, le SAAD du Pays de Liffré, via les auxiliaires de vie, facilite le maintien à domicile de ceux qui le souhaitent sur l'ensemble du territoire intercommunautaire.

Contact :
CIAS, 9 rue des Ecoles,
35340 Liffré
(du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h).
mail : cias@pays-liffre.fr

Communauté de Communes Pays de Liffré
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Service d'aide et d'accompagnement à domicile
Pour tous les habitants de Chasné-sur-Illet – Dourdain Ercé-près-Liffré – La Bouëxière Liffré
Personnes âgées, personnes handicapées, malades ou sortant d'hospitalisation :
Faites appel à nos services
Renseignements
Centre Intercommunal d'Action Sociale
9 rue des Ecoles – 35340 LIFFRE
Tél. 02 99 68 52 29
Fax 02 99 68 55 13
Courriel : cias@pays-liffre.fr
www.pays-liffre.fr
Du lundi au vendredi de 9h à 12 h et de 14h à 17h

Jobs d'été

Les Points Accueil Emploi de La Bouëxière et Liffré ont organisé en partenariat avec les espaces jeunes d'Ercé-près-Liffré, Liffré et La Bouëxière deux ateliers pour les jeunes à partir de 16 ans sur les jobs d'été : quels sont les secteurs qui recrutent ? Comment rédiger un CV et lettre de motivation ? L'un de ces ateliers a eu lieu le mardi 10 février, à la cybercommune de la Bouëxière. Une autre session s'est déroulée à Liffré le mardi 17 février.

Nouvelle section de jeunes sapeurs pompiers

L'univers des pompiers vous intéresse ; vous êtes motivé, alors venez nous rejoindre à la nouvelle section de JEUNES SAPEURS POMPIERS DE HAUTE SEVE.
Cette section regroupe les centres de secours de :
Liffré, La Bouëxière, Mézières sur Couesnon, Saint Aubin du Cormier, Gahard, Saint Ouen des Alleux et Sens de Bretagne.

Vous avez entre 12 ans au 1er juillet 2009 et 14 ans au 31 décembre 2009 ; vous pouvez alors postuler pour devenir un jeune sapeur pompier.
Pour tout renseignement, vous pouvez, soit vous rendre au centre de secours le plus proche de chez vous, soit téléphoner à M. Cozigon-Haubois Nicolas au 06 29 22 43 49 ou bien nous envoyer un email à : contact@jsphauteseve.com

L'intercommunalité s'invite chez vous

La Communauté de communes du Pays de Liffré vient de développer deux outils pour être au plus proche de chacun d'entre vous : un site internet et une feuille d'information, intitulée "le FLASH INFOS". Par ailleurs, des totems (pancartes) annonçant l'entrée sur le territoire de la Communauté de communes ont été dressées au bord des routes (voir photo ci-dessous).
Adresse site internet :
www. pays-liffre.fr

Vie des écoles

École Charles Tillon

A l'aide !

Le vendredi 23 janvier, des parents et des enseignantes de l'école élémentaire se sont retrouvés dans le hall de l'école de 19h à 21h pour s'initier aux gestes de premiers secours. M. Alain Adjanohoun, père d'élève et moniteur diplômé, s'était gracieusement proposé pour cette formation. Ainsi, tout le monde a pu réfléchir à la façon de bien donner l'alerte, à la réaction à avoir en cas de traumatisme, de blessure ou de brûlure. Plus facile à dire qu'à faire ! C'est au moyen de situations mises en scène que M. Adjanohoun a voulu mettre ses conseils en pratique. On se rend alors compte qu'on est vite désemparé !
Une seconde séance est déjà programmée pour le mois de mars afin d'aborder d'autres points, tels que la Position latérale de sécurité. A l'issue de ces deux soirées, les enseignantes et les parents qui le pourront initieront à leur tour les enfants pendant le temps scolaire. Mr Adjanohoun reviendra pour valider leurs acquis, tels qu'ils sont exigibles à l'issue du CM2.

Lire, un plaisir !

La semaine du 2 au 6 février, le groupe scolaire a organisé dans le hall de l'école élémentaire, une vente de livres neufs. De nombreux éditeurs étaient représentés et il y en avait pour tous les âges, de la maternelle au CM2. Et même, pour les plus grands, certains albums sont tellement beaux ! Le bénéfice de la vente est reversé à l'école sous forme de livres choisis par les enfants et les enseignantes pour alimenter la bibliothèque de l'école.

La fabrication du beurre expliquée aux CP à l'Écomusée

Le mardi 16 décembre dernier, les deux classes de CP se sont rendues à l'Écomusée de Rennes pour rencontrer trois mamies, Berthe, Pierrette et Marie : elles ont expliqué aux CP comment elles fabriquaient le beurre quand elles étaient jeunes.
Le temps d'un barattage, les élèves sont entrés dans le quotidien d'une ferme d'autrefois grâce aux souvenirs et anecdotes des trois "supers mamies".
Fabriquer du beurre dans une baratte à bascule (ou dans un petit pot en verre) avec de la crème n'a plus de secret maintenant pour ces classes !

Portes ouvertes Agr'équip

Le centre de formation continue Agr'équip, Horizons Chantier Formation, spécialisé en machinisme agricole et en conduite d'engins agricoles et de travaux publics ouvrira ses portes le samedi 14 mars 2009 de 10h à 18h.
Agr'équip / Horizons Chantier Formation,
la Bonnerie 35340 La Bouëxière
Tél. 02 99 62 62 62
contact.agrequip@ille-et-vilaine.chambagri.fr

Vie des associations

Grand jour chez Doudou et Compagnie

Samedi 13 décembre était un grand jour pour les enfants qui fréquentent la halte-garderie "Doudou et Compagnie". Avec leurs parents et les enfants de l'espace-jeux "Les Petits Castors", ils ont assisté au spectacle de marionnettes "Drôle de Noël pour Doudou" : l'aventure d'un nounours égaré par mégarde le soir de Noël, qui va vivre de grandes aventures avant de retrouver - grâce à l'oiseau Pic Pic - le toit de la maison de Léonie, la petite fille qui doit le recevoir comme cadeau.

A la fin du spectacle, un monsieur très attendu par les enfants a fait son apparition, les bras chargés de chocolats et de cadeaux : le père Noël bien sûr ! Les enfants ont été appelés chacun leur tour afin de rencontrer ce bon vieux bonhomme, assez impressionnant avec sa barbe et son costume rouge, et recevoir un délicieux père Noël en chocolat. Ensuite, ils ont ouvert tous ensemble les cadeaux et découvert les livres de Tchoupi offerts pour toute la structure… De beaux moments en perspective avec Chantal, Gwenaël et Vanessa, nos éducatrices !

A la suite de ce joyeux moment, tout le monde a partagé les gâteaux et boissons apportés pour l'occasion par les parents et amis. Tout a été englouti comme il se doit en l'espace de 20 minutes !

Puis on s'est dit au revoir, des souvenirs plein la tête. Des histoires que l'on pourra partager encore en retournant à la halte-garderie.

Bonne année 2009 à tous les enfants de La Bouëxière et à leurs parents, et à bientôt chez "Doudou et Compagnie" !

Weihnachtsmarkt in Hambrücken
Marché de Noël à Hambrücken

Pour la cinquième année, Hambrücken organisait son marché de Noël autour du 3e dimanche de l'Avent soit les 13 et 14 décembre 2008. Ce sont 25 stands, associations, particuliers et professionnels qui offraient aux chalands : décorations, cadeaux, nourriture ou boissons chaudes. Chacun pouvait y trouver son bonheur.

Thomas Achermann, maire, s'est félicité de la présence de la délégation La Bouëxière-Echanges lors du discours inaugural de cette manifestation. En effet, huit membres de l'association étaient présents avec le président Alain Cazenave. La délégation était arrivée la veille au soir, après une étape au marché de Noël de Strasbourg.

Le samedi matin, la délégation était invitée à visiter le musée de Pforzheim, musée des bijoux et des "coucous" avant de participer à l'ouverture du marché de Noël à 16h. Après les discours inauguraux du Maire et du Président du comité, nous avons pu apprécier les prestations des différentes chorales : Coro Picollo, Vocalitas des Kirchenchores St Remigius ainsi que la chorale du comité du carnaval. Les affaires battaient leur plein jusqu'à 22h.

Le lendemain, dès le matin, le marché de Noël "rouvrait ses portes". Après le repas offert par la municipalité à la délégation, le marché de Noël recevait la visite, pour la deuxième fois, de la radio SWR4 qui émettait, pendant une heure, en direct d'Hambrücken. Ce fut l'occasion pour les exposants locaux de s'exprimer et pour l'association de souhaiter, par la voie des ondes, de joyeuses fêtes de fin d'année aux auditeurs.

Le lundi, il nous fallait prendre le chemin du retour.

Découverte des oiseaux d'eau hivernants

La Bouëxière Environnement (LBE) a profité de l'opération Wetland pour organiser sa toute première sortie nature. Le Wetland est un recensement des oiseaux d'eau opéré, à l'échelle européenne, chaque année sur un week-end de la mi-janvier. Son objectif est d'évaluer l'évolution des effectifs d'oiseaux d'eau sur le territoire européen.

Malgré les conditions météo peu clémentes de la nuit, presque 30 personnes, adultes et enfants, se sont réunies le matin pour cette sortie au bord de l'étang de Sérigné.

Et les oiseaux étaient bien au rendez vous. En moins d'une heure d'observation, 11 espèces sont recensées sur l'étang : canard colvert, sarcelle d'hiver, fuligule morillon, grande aigrette, aigrette garzette, mouette rieuse, goëland brun, grand cormoran, grêbe huppé, foulque macroule, chevalier guignette.

Beaucoup de ces oiseaux ne sont visibles dans notre secteur que l'hiver et chacun des participants a pu passer derrière les longues vues pour observer ou découvrir ces oiseaux occasionnels d'un peu plus près.

Merci à toutes les personnes qui ont participé au succès de cette première sortie nature de La Bouëxière Environnement.

D'autres sorties nature sont déjà programmées. La prochaine aura lieu le samedi 14 mars pour la 8ème Nuit de la Chouette, organisée sur La Bouëxière par LBE et la LPO.

Au printemps, dimanche 26 avril, une balade à la découverte des oiseaux du bocage (avec initiation aux chants d'oiseaux) vous sera également proposée. Alors, curieux de nature … A bientôt.

La Bouëxière Environnement

Autres infos

Résultats de l'enquête "Vivre avec une ligne Haute tension" voir notre site : http://lbenvironnement.free.fr/

A ne pas rater

Film "Nos enfants nous accuseront" le 4 avril à Saint-Aubin du Cormier : cinéma Le Mauclerc, avec présence du réalisateur Jean-Paul Jaud.

La Randonnée pédestre : assemblée générale

L'assemblée générale de la Randonnée pédestre s'est déroulée le 21 novembre 2008 en présence de Mr Régis de Grimaudet de Rochebouët président du comité directeur de l'Espérance.

Le président Gérard Bécel a tenu dans son rapport annuel à souligner que s'il y a autant d'enthousiasme dans l'association "c'est grâce au respect que vous avez les uns envers les autres" : vous pouvez vous applaudir !

Pour l'Ascension 2009, destination Le Blavet. Les adhérents ont très vite remis leur réservation. L'association compte à présent 65 adhérents très motivés.

Chaque semaine, trois randonnées sont proposées : une le mardi et deux le samedi. Départ Place de l'Europe à 13h45.

Si vous souhaitez nous rejoindre :
Tel : Gérard Bécel 02 99 62 64 23.

Vie des associations

Commémoration du 5 décembre

Le dimanche 7 décembre 2008, les anciens combattants de La Bouëxière, ainsi que la population se sont retrouvés pour célébrer les morts des conflits d'Algérie, du Maroc et de Tunisie. A l'issue de la cérémonie religieuse à la mémoire des morts et disparus de ces conflits, le cortège s'est dirigé vers le parvis de la mairie où il fut procédé à la montée des couleurs et à la lecture du message du secrétaire d'Etat aux anciens combattants par Monsieur Stéphane Piquet, maire de la commune. Il prit ensuite la direction du cimetière pour y déposer une gerbe au monument aux morts. Monsieur le président Pierre Coire a lu un message du souvenir où il fut rendu un hommage à toutes les victimes civiles ainsi qu'aux Harkis, aux blessés et handicapés et aux soldats ayant servi sous les drapeaux pendant cette période.

Après l'invitation de Monsieur le maire, toutes les personnes présentent se dirigèrent vers la salle de la Maisonneuve ou fut servi un vin d'honneur. Monsieur le président remercie la municipalité pour cette attention particulière de convivialité.

Handball : tous avec les Bleus !

Dimanche 1er février a été un jour faste pour le sport français : Michel Desjoyeaux a remporté le Vendée Globe et l'équipe française de handball a battu les Croates en finale de Coupe du monde. Ce dernier événement, une bonne soixantaine de Bouéxiérais ont pu le vivre en direct grâce à une retransmission sur grand écran salle de la Corbière (Maisonneuve). Les supporters ont retenu leur souffle jusqu'aux dix dernières minutes, décisives, du match. Une bonne ambiance ! La municipalité avait déjà organisé une telle manifestation cet été, lors des Jeux olympiques de Pékin.

Nouvelles règles concernant la rédaction des articles - Attention !

Afin de maîtriser le nombre de pages du Contact et de garder une égalité de traitement entre toutes les associations, une demi-page du bulletin avec une photo sera désormais consacrée à chaque association.
Une demi-page correspond à 2015 caractères (espaces compris).
Pour décompter le nombre de caractères sur le logiciel WORD : 1. Sélectionnez tout votre texte. 2. Dans le menu en haut de l'écran, cliquez sur "Outils". Puis sur "Statistiques" : un tableau s'affiche avec le décompte des signes.

Menhir

Toi le géant de pierre qu'on croyait immortel
Ton corps de granit a traversé les âges
Dans leur folie les hommes n'ont pas su rendre hommage
A celui qui du doigt leur désignait le ciel

Pourtant tu avais vu défiler à tes pieds
En vainqueurs triomphants les légions de César
En armées légendaires à jamais pétrifiées

Malheur à celui qui a osé t'abattre
On ne doit pas tuer le gardien du passé
Sur les veines de la terre des sages t'avaient planté
Pour que jamais n'oublient ceux qui ont à renaître.

Michel PRUDO